

19.03.2020-08h30

Information réglementée

## Acquisition d'actions propres

Afin de réduire l'excédent de cash de la société et éventuellement détruire tout ou partie des actions achetées, le conseil d'administration de Van de Velde NV a procédé à l'achat d'actions sur le marché d'Euronext Brussels. Les actions propres mentionnées ci-dessous ont été acquises :

- 13/03/2020: 1.150 actions. Prix moyen = 22,75 €/action. Prix maximal = 23,10 €/action. Prix minimal = 22,40 €/action.
- 16/03/2020: 2.250 actions. Prix moyen = 21,92 €/action. Prix maximal = 22,15 €/action. Prix minimal = 21,50 €/action.
- 17/03/2020: 2.500 actions. Prix moyen = 20,45 €/action. Prix maximal = 21,05 €/action. Prix minimal = 19,30 €/action.

Le Conseil d'administration a réalisé cette acquisition dans le cadre de son mandat d'acquisition d'actions propres accordé par l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2019.

Au 17/03/2020, 28.178 actions propres sont détenues par Van de Velde NV, y compris les 11.000 actions qui ont été achetées dans le cadre d'un plan d'option. Cela représente 0,21 % du nombre total d'actions de Van de Velde NV.

Nous nous référerons à notre communiqué de presse du 18/03/2020, indiquant que Van de Velde a désormais mis fin au programme d'acquisition d'actions propres.



Van de Velde SA compte parmi les leaders du secteur de la lingerie de luxe et de mode. Van de Velde poursuit résolument une stratégie à long terme qui se fonde sur le développement de marques fortes s'appuyant sur le concept de « Lingerie styling » (maintien, style et mode), essentiellement en Europe et en Amérique du Nord.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Van de Velde NV – Lageweg 4 – 9260 Schellebelle  
09/365.21.00  
[www.vandeveld.eu](http://www.vandeveld.eu)